Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502370-20260305-D2026_013-DE

Renac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE RENAC – Ille-et-Vilaine

Séance du Conseil Municipal du 05 mars 2026

Date de convocation et affichage : le 25 février 2026

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
12	10	1	11

Votes		
Pour	*Contre*	*Abstention*
11	*0*	*0*

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars à 20 h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Patrick Baudy, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Patrick **Baudy**- Mme Soizic **Strouble** M. Damien **Guillas** – Mme Anne **Patault** -M. André **Chevalier** – Mme Clarisse **Frangeul** - Mme Sylvie **Morisseau** - M. Yves **Sorin** - Mme Cécile **Trotel** – M. Philippe **Dardy** –
Absent excusé : M. Joël **Robert**
Absent : M. Kenny **Mesnil**

Pouvoirs : M. Joël Robert à M. Patrick Baudy

Secrétaire de séance : Clarisse Frangeul

2026-013 : Validation de l'Arrêté municipal A2025-071 relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Considérant la nécessité d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine relative aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune, Monsieur le Maire a signé l'arrêté 2025-071 du 30 décembre 2025 listant les 48 PEI communaux (annexe 1), l'organisation de l'information entre les différents acteurs et les modalités de réalisation des contrôles techniques des PEI.

Il convient de valider l'arrêté 2025-071 et la liste des PEI

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal ;

- Valide l'arrêté A2025-071 relatif à la DECI et la liste des PEI ci-annexée

Fait et délibéré en séance le 05 mars 2026

Le Maire
Patrick Baudy

MAIRIE DE RENAC
35660

Le secrétaire de séance
Clarisse Frangeul